

HISTOIRE CM2 : Comment la liberté d'expression se développe-t-elle au XIX^{ème} siècle ?

1) Ce qu'en disent les programmes

À partir de quelques exemples accessibles, on montre que les libertés (liberté d'expression, liberté de culte...) et les droits (droit de vote, droits des femmes...) en vigueur aujourd'hui, sous la Ve République, sont le fruit d'une conquête et d'une évolution de la démocratie et de la société et qu'ils sont toujours questionnés. On découvre des devoirs des citoyens.


2) Ce que les élèves doivent retenir

- La mise en place de la liberté d'expression est un lent processus.
- La presse a une place dans les contre-pouvoirs de la République

3) La démarche

A. Collectif : Introduction de la leçon (10 min)

- Réactivation des connaissances : Quel régime politique se met lentement en place au XIX^{ème} siècle ?
- travail oral à partir d'une photo :

 <p>Le Petit Journal SUPPLÉMENT ILLUSTRÉ N° 1000 DIMANCHE 10 JANVIER 1892</p> <p>LE TRAITRE Dessiné par E. A. Dreyfus</p>	<ul style="list-style-type: none">→ qu'est-ce que cette photo ?→ quelle est le rôle de la presse ?
--	---

- Annonce de la problématique de la leçon : Comment la liberté d'expression se développe-t-elle au XIX^{ème} siècle ?

B. Individuel : recherche (35 min)

- répondre à un questionnaire à partir des documents fournis

C. Collectif : mise en commun et institutionnalisation (30 min)

- mise en commun
- penser à relever le côté « propagande » de chaque document.**
- lecture commentée de la leçon
- copie de la leçon

4) Les documents

Les documents sont regroupés dans un diaporama :

HISTOIRE CM2 : Comment la liberté d'expression se développe-t-elle au XIXème siècle ?

Doc A Rapport chronologique des régimes politiques se succédant au XIX^{ème} siècle



Doc B Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789



Doc C Gravure de 1797



Doc D Caricature de 1834



Doc E Estampe d'Alphonse de 1881

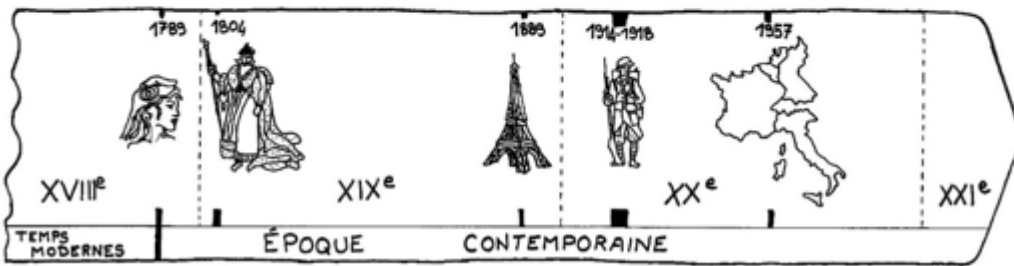


Doc F Extrait du manuel Odyssée, © 1987 Nelson

La III^e République qui naît en 1870 affirme la liberté d'expression. Elle facilite le droit de réunion publique en supprimant l'obligation de demander une autorisation préalable loi du 30 juin 1881. Par la loi du 29 juillet 1881, elle abolit la censure et garantit la liberté de la presse. Elle déclare ainsi que « l'imprimerie et la librairie sont libres » et que « tout journal ou écrit périodique peut être publié sans autorisation préalable ».

5) La fiche élève

HISTOIRE CM2 : Comment la liberté d'expression se développe-t-elle au XIXème siècle ?



Questionnaire :

N'oublie pas d'indiquer le document dans lequel tu trouves la réponse et de répondre par une phrase.

- Colorie la période concernée sur la frise.
- Où se déroule la scène du doc C ?
- La liberté d'expression est reconnue pour la première fois en 1789, est-elle sans limite ?
- Que représente le personnage féminin du document D ?
- D'après le document E, que permet la liberté de la presse ?
- Qui était au pouvoir lorsque le document D a été dessiné ?

6) La trace écrite

Le droit d'exprimer librement ses opinions figure dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. Au cours des décennies qui suivent, cet acquis fondamental est régulièrement remis en cause par les différents gouvernements. Pour se maintenir au pouvoir, ils exercent la censure et combattent les défenseurs de la liberté d'expression. Il faut attendre **les lois de 1881 pour que les républicains parviennent enfin à installer durablement ce principe en France.**

vocabulaire :

Censure : contrôle des écrits exercé par le gouvernement en vue de les autoriser ou de les interdire.

Liberté d'expression : droit pour toute personne de penser comme elle le souhaite et d'exprimer ses opinions